



Parking reserve aux internes ?

Par **karine62**, le **26/07/2012** à **11:47**

Bonjour,

Je suis prestataire dans une société de service informatique et je suis en mission dans une société X.

La société X possède un parking avec un nombre de places très limité et interdit aux externes (prestataire) de se garer sur ce parking.

Autour de nous il y a d'autres entreprises dont les parkings sont aussi réservés et sinon il y a des bordures jaunes partout. Bref pas facile de se garer pour venir travailler.

Est-ce que légalement la société X peut empêcher un prestataire qui travaille pour elle de se garer sur son parking ? N'est-ce pas une forme de discrimination interne/externe ?

merci d'avance de votre réponse

karine